

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

OPÉRATIONS ÉLECTRIQUES SIMPLES

BE, BS MANOEUVRE

Le travailleur qui effectue des travaux sous tension sur une installation électrique doit être habilité par son employeur dans le respect des dispositions de l'article R. 4544-9 à 4544-11 du Code du travail après avoir reçu une formation spécifique aux travaux sous tension auprès d'un organisme agréé. Concernant le travailleur intérimaire, l'employeur de l'entreprise qui l'accueille, doit vérifier que ce dernier a suivi une formation préparatoire à l'habilitation en adéquation avec les opérations prévues. Un intérimaire est habilité par l'entreprise qui l'accueille et non par l'entreprise de travail temporaire.

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">Reconnaître une situation potentielle de risquePrendre les mesures de protection adaptées aux risques encourus conformément aux prescriptions de sécurité de la NF C 18-510
CONCERNE	Personnel non électricien Indices d'habilitation envisagés : BE Manœuvre, BS
PRÉREQUIS	Avis d'aptitude médical
PÉDAGOGIE	Apports théorique, mises en situation. L'animateur s'appuie sur ses expériences pour appuyer ses exposés.
SANCTION DE LA FORMATION	Avis d'habilitation électrique après la formation
ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	Durant la formation, via des tests théoriques et pratiques, l'animateur mesure les compétences acquises et les valide par examen théorique et pratique pour la délivrance de d'une proposition de titre d'habilitation.

**HABILITATION
ÉLECTRIQUE**



PROGRAMME

TRONC COMMUN

Distinguer les grandeurs électriques

- courant,
- tension,
- résistance,
- puissance,
- alternatif et continu.

Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain.

Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.

Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.

Décrire le principe d'une habilitation.

Lister les prescriptions associées aux zones de travail.

Citer les équipements de protections collectives et leur fonction.

Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Définir la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.

MODULE BE MANOEUVRE

Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement.

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Citer les limites de l'habilitation BE Manœuvre.

Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au charge de consignation.

Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

MODULE BS

Citer les limites de l'habilitation BS.

Nommer les informations à échanger ou à transmettre au charge d'exploitation électrique.

Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.

Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.

Lister mesures de prévention à observer lors intervention BT.

Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires.

Énoncer la procédure de remplacement.

Énoncer la procédure de raccordement.

DURÉE

02 jours soit 14 heures